



Aide mémoire pour les juges de lignes Concernant tous les taolus

A effectuer après évaluation de la prestation

1. Présentation non achevée du taolu

Tout compétiteur quittant l'aire de compétition sans achever son taolu ne sera pas noté.

2. Oublis

Chaque oubli entraîne à une déduction de 0.1 à 0.3 point en fonction de la gravité de chaque oubli:

- une pause qui affecte le rythme des mouvements entraîne une déduction de 0.1 point,
- une longue pause entraîne déduction de 0.2 point,
- une pause créant la confusion chez le compétiteur entraîne déduction de 0.3 point.
-

3. Affectation des mouvements par la tenue ou l'objet de décoration

Une déduction de 0.1 point s'applique lorsque:

- le foulard du sabre ou le pompon de l'épée, s'enroulant autour de toute partie du corps, affecte les mouvements du compétiteur,
- la veste se déboutonne ; le vêtement se déchire, les chaussons s'enlèvent...

4. Affectation du mouvement par une arme

- les armes touchent le sol ou le corps du compétiteur: une déduction de 0.1 point est appliquée,
- les armes se tordent ou se déforment de façon évidente : une déduction de 0.2 point est appliquée,
- les armes se cassent ou tombent : une déduction de 0.5 point est appliquée.

5. Perte d'équilibre :

- chaque oscillation corporelle, déplacement ou sautillerment non pertinent donne lieu à une déduction de 0.1 point (la répétition de ces fautes donne lieu à cumul de déductions),
- chaque appui pour se rééquilibrer donne lieu à une déduction de 0.3 point,
- chaque chute non pertinente donne lieu à une déduction de 0.5 point.

6. Sortie des limites de l'aire de compétition

- lorsqu'une partie du corps sort des limites de l'aire de compétition, une déduction de 0.1 point est appliquée,
- lorsque l'ensemble du corps sort des limites de l'aire de compétition : une déduction de 0.2 point est appliquée